

Distr. LIMITÉE

FCCC/CP/2001/L.17 1<sup>er</sup> novembre 2001

**FRANÇAIS** 

Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES Septième session Marrakech, 29 octobre-9 novembre 2001 Point 13 de l'ordre du jour

## **QUESTIONS DIVERSES**

## Lettre des pays du groupe Asie centrale, Caucase, Albanie et Moldova sur leur statut au regard de la Convention

## Projet de décision proposé par le Président

Projet de décision -/CP.7

La Conférence des Parties,

Ayant examiné la demande des pays du groupe Asie centrale, Caucase, Albanie et Moldova (CAC&M)<sup>1</sup>,

Prenant note des observations formulées par les Parties en ce qui concerne la nécessité d'examiner les incidences de la demande, en particulier ses aspects juridiques,

*Invite* l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, à sa seizième session, à examiner de façon plus approfondie la demande susmentionnée et à faire des recommandations à son sujet à la Conférence des Parties.

----

GE.01-70806 (F) 011101 011101

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir document FCCC/CP/2001/12.